

La vérité cachée sur l'incinérateur de la ville de Québec

Saviez-vous

- Que la ville de Québec a présenté un rapport sur la visite des incinérateurs européens qui révèle «... que les incinérateurs européens sont plus performants que celui de Québec pour la majorité des paramètres¹». Les différences les plus significatives concernent le monoxyde de carbone, le chlorure d'hydrogène, le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote.
- Que le ministère de l'Environnement a envoyé huit (8) avis de non-conformité à l'incinérateur de la ville de Québec pour les dépassements de normes de rejets atmosphériques aux cheminées pour la période de 2014 à 2018². Le suivi ponctuel de rejets atmosphériques aux cheminées se fait seulement 2 fois par année.
- Que le journal Le Soleil dans son article sur les dépassements des normes de rejets toxiques dans l'air à l'incinérateur de Québec a révélé que « ... les cheminées ont craché 66 fois plus de dioxines et furanes que la cible; deux fois plus de mercure que permis » lors de la campagne d'échantillonnage effectuée en octobre 2017³. La dioxine a été classée comme substance cancérogène par l'Organisation mondiale de la Santé.
- Que selon le rapport de ministère de l'Environnement⁴, les concentrations de dioxines dans l'air ambiant dans les endroits les plus exposés aux émissions de l'incinérateur de la ville de Québec dépassent à l'occasion 3 fois la norme annuelle de 60 fg ET/m³. En effet, les concentrations maximales de dioxines mesurées à la station Beaujeu étaient de 144,8 fg ET/m³ et celles de la station Vitré étaient de 192,6 fg ET/m³.
- Que l'Institut de veille sanitaire (InVS) a réalisé une étude épidémiologique pour évaluer le risque de cancer lié à l'exposition dans le passé aux fumées des incinérateurs d'ordures ménagères⁵. Une relation statistique significative a été mise en évidence entre l'exposition aux incinérateurs et l'incidence de certains cancers.
- Que les données sanitaires présentées dans le rapport de Santé publique montrent un excès de risque significatif pour les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires et les cancers de poumon, dans le secteur Basse-Ville–Limoilou–Vanier. On constate également un taux plus élevé d'hospitalisations pour les maladies d'appareil respiratoire au cours de la première année de vie⁶.
- Qu'une campagne d'échantillonnage effectuée en 2005-2006 par le ministère de l'Environnement (laboratoire mobile TAGA) a révélé que les concentrations dans l'air ambiant d'oxydes d'azote (gaz irritant pour les bronches) dépassent les normes prescrites⁷.

- Que le ministère de l'Environnement a cependant admis au Journal du Québec «... qu'il n'avait pas mesuré l'oxyde d'azote et le dioxyde de soufre aux stations Beaujeu et Vitré, les plus exposées aux rejets de l'incinérateur⁸» lors de la campagne d'échantillonnage mise en place de 2010 à 2012.
- Que la quantité d'oxydes d'azote rejetée par l'incinérateur de la ville de Québec est équivalente à ce qu'émettraient environ 60 000 voitures particulières faisant 20 000 km par an⁹.
- Que malgré le fait que plus de 300 000 tonnes de déchets sont incinérées annuellement en plein centre-ville, le ministère de l'Environnement affirme dans son rapport que les «... **concentrations ajoutées par l'incinérateur étaient faibles et n'influaient pas de façon notable la qualité de l'air ambiant du secteur**¹⁰»

Mouvement pour une ville Zéro déchet

Références

1. Rapport de mission, Visite des incinérateurs américains et européens, ville de Québec, 20 février 2014 (page 5) https://static1.squarespace.com/static/57f5a79e6a49633bcbec59be/t/5867b309be65940ffdee06fd/1483191050299/Rapport_missiontechnique_clinker_Resume_Final_Corrigé.PDF
2. Demande d'accès no 2018-10-072 – Lettre réponse http://www.demandesinfos.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/Avis%20de%20non-conformit%C3%A9%20ou%20d'infraction/6517_fiche.pdf
3. Le Soleil, 12 janvier 2018 <https://www.lesoleil.com/actualite/environnement/encore-des-rejets-toxiques-a-lincinérateur-de-quebec-9050324b32d46572c3c54d4f873e3397>
4. MDDELCC, Effets sur l'air ambiant des émissions de l'incinérateur de la ville de Québec, 2018 <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/ambiant/incinérateur/programme-échantillonnage.htm>
5. Étude d'incidence des cancers à proximité des usines d'incinération d'ordures ménagères, Synthèse, Institut de veille sanitaire, Dépôt légal : mars 2008 http://opac.invs.sante.fr/doc_num.php?explnum_id=3306
6. Le Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale 2008, Les statistiques <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/publications/portrait-de-sante-de-la-region-de-la-capitale-nationale-2008-0>
7. Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR) <https://www.incinerateur.qc.ca/>
8. Le Journal de Québec, vendredi, 9 novembre 2018 <https://www.journaldequebec.com/2018/11/09/la-ville-promet-un-incinérateur-propre>
9. Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec, Rapport annuel 2018, Annexe 7, <https://static1.squarespace.com/static/57f5a79e6a49633bcbec59be/t/5ce83d75971a186fc6825f85/1558723959939/Rapport+annuel+CVI+2018.pdf>
10. MDDELCC, Effets sur l'air ambiant des émissions de l'incinérateur de la ville de Québec, 2018 <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/ambiant/incinérateur/programme-échantillonnage.htm>